

Nanterre, le 7 novembre 2022

VINCI réfute les mises en cause relatives aux conditions de travail sur ses chantiers au Qatar et continuera de coopérer avec la justice

Le groupe VINCI confirme la convocation le 9 novembre par le juge d'instruction de Nanterre, de sa filiale VINCI Construction Grands Projets en vue d'une éventuelle mise en examen dans le cadre d'une plainte datant de 2015. Depuis 2015, VINCI n'a cessé de réfuter vigoureusement les allégations portées à son encontre concernant des chantiers au Qatar menés par l'entreprise QDVC, dans laquelle VINCI Construction Grands Projets détient une participation de 49 %. VINCI rappelle qu'une première plainte déposée en 2015 a été classée sans suite en janvier 2018.

Contrairement auxdites allégations, aucun des projets attribués à QDVC n'est lié à la Coupe du Monde de football 2022 au Qatar. Ces projets ont été confiés à QDVC avant que l'organisation de cette compétition ait été attribuée au Qatar et portent à l'essentiel sur des infrastructures de transport. VINCI n'a signé aucun contrat avec le comité national d'organisation de la Coupe du Monde, et n'a construit au Qatar ni stade, ni hôtel.

En France, depuis 2015, le Groupe a coopéré avec les services de la justice en fournissant une information aussi détaillée que possible sur ses activités au Qatar. Pourtant, pendant tout ce temps, il n'a eu accès ni à la plainte, ni au dossier de l'enquête. Dans ce contexte, VINCI ne peut que déplorer qu'alors que la procédure est ouverte depuis sept ans, sa filiale fasse l'objet d'une mise en examen juste à la veille de l'ouverture de la Coupe du Monde de football au Qatar, période surmédiatisée peu favorable à la sérénité des débats. Pourtant, VINCI continuera de collaborer avec la justice, avec l'objectif de faire connaître que les allégations à son sujet ne sont pas justifiées.

VINCI rappelle son engagement de longue date non seulement à respecter les droits humains mais à chercher à améliorer les conditions de vie et de travail de tous les travailleurs intervenant sur ses chantiers partout dans le monde. Le Groupe a démontré à maintes occasions et de manière concrète aux syndicats, associations, universitaires, journalistes et investisseurs, y compris sur place à Doha, que le respect des droits humains, ainsi que la santé et la sécurité au travail, sont une priorité pour ses équipes depuis la création en 2007 de l'entreprise QDVC. En matière de sécurité, les statistiques de QDVC sont au moins équivalentes à celles des mêmes activités du Groupe en Europe, y compris en incluant les sous-traitants de l'entreprise (une description plus complète de la politique et le bilan de QDVC en matière de santé et de sécurité, [est disponible sur le site Business & Human Rights Resource Centre](#)).

Conscient de la complexité des sujets liés au Qatar, VINCI travaille en étroite collaboration avec des organisations internationales indépendantes pour prévenir les risques d'atteinte aux droits humains et a été proactif dans la mise en place de dispositifs efficaces de prévention des atteintes aux droits des travailleurs ainsi que dans la promotion et l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs migrants. Ces actions concrètes sont détaillées sur le site internet du Groupe : [VINCI au Qatar - VINCI au Qatar - Médias \[VINCI\]](#).

En 2014, démarrait un engagement de long-terme avec l'Internationale Syndicale des Travailleurs du Bâtiment et du Bois (IBB), lequel s'est traduit par deux visites sur le terrain à Doha en 2015 et 2017. VINCI et QDVC ont régulièrement mandaté des tiers externes pour les auditer : une première fois en 2011 par VIGEO, puis en 2015 par Business for Social Responsibility (BSR) pour la réalisation d'une étude d'impact droits humains. Le rapport final a conclu que *"dans un contexte opérationnel très difficile, QDVC a démontré un bon niveau de performance qui contribue positivement à atténuer les risques d'impacts négatifs sur les droits humains des employés et des travailleurs sous-traitants"*.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cette pratique d'audit par des tiers s'est poursuivie dans le cadre d'un accord international signé avec l'IBB fin 2017. Cet accord comprend un système de vérifications impliquant des contrôles, inspections, audits, publications de rapports et suivis sur différents thèmes, tels que le recrutement, les conditions d'emploi et d'hébergement, la santé-sécurité, la représentation des travailleurs et le contrôle de la sous-traitance. Le premier audit des sites et opérations de QDVC au Qatar a été réalisé en janvier 2019, un deuxième audit a été réalisé en octobre 2021. Les deux rapports d'audit publiés soulignent les bonnes pratiques de QDVC, le dernier rapport soulignant le taux de satisfaction des ouvriers de QDVC, illustré par leur ancienneté moyenne de près de 7 ans en 2021 ([lire le rapport de l'IBB](#)).

Depuis sa création, QDVC a recruté plus de 11 000 salariés ; en incluant les partenaires co-traitants et sous-traitants, les chantiers conduits par l'entreprise ont accueilli plus de 240 000 employés. Les pratiques en matière de recrutement éthique mises en place par QDVC ont été reconnues comme représentant la pratique « la plus responsable qui existe actuellement dans l'industrie au Qatar » à l'occasion d'une vaste étude de l'université de New York en 2017 ([lire le rapport](#)). Ces efforts ont été poursuivis à travers un partenariat avec le bureau local de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour développer un *corridor migratoire* entre le Qatar et le Bangladesh, sans frais de recrutement pour les travailleurs concernés ([lire le rapport de l'OIT](#)). En parallèle, QDVC a développé des mécanismes de représentation de ses collaborateurs et a été la première entreprise qatarie à organiser des élections libres de représentants des travailleurs migrants.

À propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions, de la construction et de l'énergie, employant plus de 260 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général. www.vinci.com

A propos de QDVC

Les actionnaires de QDVC sont Qatari Diar Real Estate Investment Company (51 %) et VINCI Construction Grands Projets (49 %). Qatari Diar Real Estate Investment Company appartient à la Qatari Investment Authority (QIA), le fonds souverain du Qatar.